

GIP
A PUBLIER
DU 21/04/2023
AU 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE
Le : 21/04/2023

Publié le
21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



DÉLIBÉRATION N°1 : ANNEE 2023 - CONTRIBUTION DES MEMBRES DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET

A ce jour, les membres du Groupement d'intérêt public (GIP) pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannel sont :

- la commune du Cannel, porteur du projet et coordinateur ;
- l'EPIC Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur.

Rappelons que, d'une part, en tant que porteur et coordinateur du projet, la commune du Cannel est majoritaire au sein du GIP. Elle détient 60 % des droits de vote au sein des organes délibérants du GIP. D'autre part, l'Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur détient 40 % des droits de vote au sein des organes délibérants du GIP.

Les membres du GIP doivent s'acquitter d'une contribution au Groupement dont le montant est voté par le Conseil d'administration.

Ces contributions sont inscrites au budget primitif du GIP, rubrique « Recettes de fonctionnement », chapitre 74 - « Dotations et participations ».

Vu les articles 6, 8, 9 et 10 de la convention constitutive ;

Vu l'intégration au 1^{er} Janvier 2021 de la salle de La Palestre et des deux cinémas par arrêté préfectoral du 21 décembre 2020 ;

Par délibération du 12 Décembre 2022, le Conseil d'administration avait prévu la possibilité d'une révision de la contribution prévisionnelle dans le cadre des orientations budgétaires 2023, eu égard aux projets en cours ou à la situation économique.

Les bons résultats de la gestion 2022 permettent de proposer et d'ajuster une contribution des membres en lien avec les objectifs 2023 et de conforter une activité culturelle et touristique en adéquation avec les objectifs.

En conséquence, le Conseil d'Administration est appelé à :

- **VOTER** le montant de la contribution des membres du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, pour l'année 2023, comme suit :

- Contribution de la commune du Cannet : 1 350 000 €.
- Contribution de l'EPIC Office de Tourisme Le Cannet Côte d'Azur : 100 000 €.
- **PRENDRE ACTE** que ce montant pourra être revu et ajusté dans le cadre d'une décision modificative budgétaire, eu égard aux projets en cours ou à la situation sanitaire actuelle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE ET PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel D'NBARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD1-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD1
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration N°12 en date du 14 avril 2023 - Délibération n°1 : année 2023 - contribution des membres du GIP pour le développement touristique et culturel de la Ville du Cannet
Classification : 7.10 - Divers
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD1-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 1 CONTRIBUTION MEMBRES.pdf

Historique :

21/04/23 12:33	En cours de création	
21/04/23 12:37	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:37	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:38	En cours de transmission	
21/04/23 12:43	Transmis en Préfecture	
21/04/23 12:55	Accusé de réception reçu	

GIP
A PUBLIER
DU 21/04/2023
AU 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE
Le : 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



DÉLIBÉRATION N° 2 : NOMENCLATURE M 57 : MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS ET IMMOBILISATIONS ET ADOPTION DU REGLEMENT FINANCIER.

Par délibération en date du 15 Octobre 2021, le Conseil d'Administration a adopté la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget principal du GIP, à compter du 1er janvier 2023.

Il convient désormais de préciser les éléments suivants, en concertation avec les services de la DGFIP :

1. Mode de gestion des amortissements et immobilisations en M57

La délibération du 15 Octobre 2021 a posé les principes généraux du mode de gestion des amortissements des immobilisations dans le cadre de la mise en place de la M57.

Il convient de rappeler que les durées d'amortissement sont fixées librement par l'assemblée délibérante pour chaque catégorie de biens, sauf exceptions, conformément à l'article R2321-1 du CGCT.

Il est proposé de mettre à jour les délibérations relatives aux durées d'amortissement en précisant les durées applicables aux nouveaux articles issus de cette nomenclature, tout en aménageant si besoin celles existantes.

L'ensemble des durées d'amortissement applicables au 1^{er} Janvier 2023 figure en annexe de la présente délibération.

Enfin, la délibération du 15 Octobre 2021 a acté le principe de l'amortissement d'une immobilisation au prorata temporis, ceci à compter du 1er Janvier 2023, et uniquement pour les nouveaux flux réalisés à compter du 1er janvier 2023, sans retraitement des exercices clos.

L'application de la règle du prorata temporis posé par l'instruction comptable M57 de manière prospective a pour conséquence de poser comme point de départ de l'amortissement, la date de mise en service du bien. Toutefois, par mesure de simplification, en l'absence d'information précise sur la date de mise en service de l'immobilisation, il est proposé de retenir la date de mandatement de la facture.

Deux aménagements à la règle du prorata temporis sont actés par la présente délibération :

- pour les subventions d'équipement versées, pour un montant inférieur à 5 000 €, qui seront amortis en une annuité unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition.
- pour les biens de faible valeur, c'est-à-dire ceux dont le coût unitaire est inférieur au seuil de 1000,00 € TTC, qui seront amortis en une annuité unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition modifiant ainsi le seuil de 500 € indiqué dans la délibération du 15 octobre 2021.

2. Adoption du règlement financier

La mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57 nécessite au préalable l'adoption d'un règlement budgétaire et financier (RBF).

Ce document, fourni en annexe à la présente délibération, formalise et précise les principales règles budgétaires et financières qui encadrent la gestion du GIP et permet de regrouper dans un document unique les règles fondamentales auxquelles sont soumis l'ensemble des acteurs intervenant dans le cycle budgétaire.

En tant que document de référence, il a pour principal objectif de renforcer la cohérence et l'harmonisation des pratiques de gestion. Le règlement assure la permanence des méthodes et la sécurisation des procédures. Valable pour la durée de la mandature, il pourra être actualisé en fonction de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires et pour tenir compte de la nécessaire adaptation des règles de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article L. 5217-10-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le règlement budgétaire et financier (RBF) doit impérativement avoir été adopté avant toute délibération budgétaire relevant de l'instruction budgétaire et comptable M57, soit, au plus tard, lors de la séance qui précède celle du vote du premier budget primitif relevant de cette nomenclature.

Ceci étant exposé,

Vu la délibération du 15 Octobre 2021,

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- Approuver les durées d'amortissement telles que figurant en annexe.
- Calculer l'amortissement pour chaque catégorie d'immobilisations au prorata temporis, tout en aménageant cette règle pour les subventions d'équipement versées et les biens de faible valeur, conformément aux dispositions de la délibération.
- Adopter la mise en œuvre du règlement financier M57 applicable au 1^e janvier 2023, et joint en annexe, conformément à la délibération du 15 Octobre 2021 adoptant la mise en place de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2023
- Autoriser le Président du GIP ou le Directeur à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD2-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD2
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration n°12 en date du 14 avril - Délibération n°2 : Nomenclature M57 : mode de gestion des amortissements et immobilisations et adoption du règlement financier.
Classification : 7.10 - Divers
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD2-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 2 M57.pdf

Pièces jointes :

99_DE-PJ 2 DELIB 2 - GIP Durées Amortissements M57.pdf
99_DE-PJ 1 DELIB 2 - REGLEMENT financier M57.pdf

Historique :

21/04/23 12:38	En cours de création	
21/04/23 12:45	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:45	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:45	En cours de transmission	
21/04/23 12:48	Transmis en Préfecture	
21/04/23 12:55	Accusé de réception reçu	

GIP
A PUBLIER
DU 21/04/2023
AU 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE

Le : 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



DÉLIBÉRATION N° 3 : SALLE DE LA PALESTRE : MISE A JOUR DES CONVENTIONS DE CO-ORGANISATION

La Salle de La Palestre accueille des spectacles, dont la diversité et la qualité, ont permis de la maintenir parmi les lieux de représentation incontournables du Département, tout en garantissant une dynamique économique aux différents secteurs d'activités implantés au Cannet.

De par ses compétences, le service de La Palestre a toute autorité pour organiser des événements dans la salle événementielle éponyme et ses différentes annexes, mais également sur le territoire de la commune.

En raison de la qualité de certains événements qui permettent notamment d'accroître la notoriété de la salle, mais également de la Ville, l'organisation conjointe entre La Palestre et différents prestataires organisateurs s'avère être une formule économiquement avantageuse.

Cette forme de co-organisation permet également de proposer une diversité de programmes.

La salle de La Palestre étant désormais placée sous l'égide du GIP, et comme vous avez déjà pu en délibérer pour les conventions avec les producteurs et les diffuseurs/loueurs lors du Conseil d'Administration du 30 juillet 2021, les conventions de co-organisation doivent être également actualisées.

VU la convention constitutive en date 26 juin 2017 approuvée par arrêté préfectoral du 19 septembre 2017, modifiée en dernier lieu par un avenant n°2 approuvé par l'Assemblée Générale du 3 juillet 2020 et par arrêté préfectoral du 21 décembre 2020 ;

VU les délibérations du Conseil d'Administration du 30 juillet 2021 « Salle de La Palestre : mise à jour des conventions avec les diffuseurs / loueurs – Actualisation des tarifs » ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2022 portant « actualisation des délégations du Président et missions du Directeur » ;

Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver les projets de conventions de co-organisation, dont les modèles figurent en annexe ;
- d'autoriser Mme La Présidente et/ ou le Directeur à signer ces conventions avec tous co-organisateur au regard des concerts, spectacles et autres événements qui se dérouleront à la salle de La Palestre mais aussi sur le territoire de la commune et dont le service de La Palestre serait l'organisateur ;
- d'autoriser le Directeur à traiter ces conventions et tous les actes qui en découlent dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par délibération du 12 décembre 2022.
- dire que ces principes de fonctionnement trouveront leur transcription dans les conventions de mise à disposition à intervenir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD3-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD3
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration n)12 en date du 14 avril - Délibération n°3 : salle de La Palestre : mise à jour des conventions de co-organisation
Classification : 8,9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD3-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 3 CONVENTION PALESTRE.pdf

Pièces jointes :

99_DE-PJ 1 DELIB 3 Modèle convention co-organisation avec versement cachet.pdf

99_DE-PJ 2 DELIB 3 Modèle convention co-organisation sans versement cachet.pdf

Historique :

21/04/23 12:46	En cours de création	
21/04/23 12:48	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:49	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:49	En cours de transmission	
21/04/23 12:53	Transmis en Préfecture	
21/04/23 13:00	Accusé de réception reçu	

GIP
A PUBLIER
DU 21/04/2023
AU 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE
Le: 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



DÉLIBÉRATION N° 4 : MUSEE BONNARD - EXPOSITION : ON SORT ! LES LOISIRS DE JOUR COMME DE NUIT DE 1890 A 1920

Reconnu internationalement, le musée Bonnard se positionne comme une institution de référence. Non seulement le musée continue d'attirer des publics aussi nombreux que différents, des familles, des jeunes, des scolaires, français et touristes internationaux, mais il est désormais sollicité par des musées du monde entier pour faire voyager ses œuvres et pour participer à l'édition de catalogues. En atteste le prêt à la National Gallery of Victoria, Melbourne, Australie pour l'exposition *Bonnard* qui se tiendra de juin à octobre 2023, tout comme à celle de Forth Worth au Texas à la fin de l'année 2023.

Si le musée continue d'attirer chaque année de nouveaux publics et intéresser ses homologues au national comme à l'international, c'est aussi parce qu'il ne cesse de remettre en scène toute la richesse et la diversité de l'œuvre de Bonnard, tout en poursuivant ses missions par une politique volontariste en matière d'accessibilité à tous les publics de l'offre culturelle.

En effet, comprendre l'œuvre de Pierre Bonnard, c'est comprendre son époque et son environnement. Tel est le rôle de l'exposition estivale temporaire ; elle permet de faire découvrir un nouveau thème de l'œuvre de Bonnard, une approche de sa vision de la peinture.

Ainsi, à l'été 2023 le musée propose de revisiter le monde des loisirs. Le sujet a certes été largement étudié pour la période impressionniste avec laquelle les loisirs naissent concernant toutes les strates de la société. Pour autant, la génération suivante l'a enrichi d'un nouveau regard porté sur une société qui ne cesse d'évoluer.

La démocratisation des loisirs est en route. A tel point que les peintres ont tour à tour proposé leur vision de cette société du loisir et de la réjouissance. Ce sont d'abord les peintres impressionnistes qui ont capté cette nouvelle ère et à leur suite les nabis et fauves notamment.

Bonnard, Dufy, mais Toulouse-Lautrec surtout, sont certainement les plus grands témoins de cette vie diurne et nocturne, du monde du spectacle et des bords de mer qui leur ouvre les portes d'un répertoire visuel nouveau.

Autour de Bonnard, seront réunis des artistes aussi incontournables sur cette thématique que Dufy, Lebasque, Lautrec, Vallotton, Vuillard, mais aussi des peintres moins connus comme Anquetin, Albert André ou Léon Pourtau.

Rendue possible grâce aux prêts d'institutions nationales et internationales, de collections particulières de renom, tout comme à ceux de notre partenaire, le musée d'Orsay, cette nouvelle exposition permettra de conforter le rôle du musée Bonnard dans son parcours scientifique, culturel et pédagogique axé sur l'environnement de Bonnard.

Le Conseil d'administration est appelé à :

- entériner l'exposition
- autoriser la Présidente et/ ou le Directeur du GIP signer le contrat d'exposition et les documents y afférant.
- contracter tout partenariat, lequel sera systématisé par une convention.
- solliciter toutes les subventions auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, et autres organismes institutionnels.

Les crédits nécessaires à la réalisation des expositions seront inscrits au budget concernés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD4-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD4
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration n°12 en date du 14 avril - Délibération 4 : Musée Bonnard - Exposition : On sort ! les loisirs de jour comme de nuit de 1890 à 1920
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD4-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 4 MUSEE BONNARD EXPOSITION.pdf

Historique :

21/04/23 12:49	En cours de création	
21/04/23 12:50	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:50	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:51	En cours de transmission	
21/04/23 12:53	Transmis en Préfecture	
21/04/23 13:05	Accusé de réception reçu	

GIP
A PUBLIER
DU 21/04/2023
AU 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE
Le: 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



DÉLIBÉRATION N° 5 : RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DU MUSEE BONNARD.

Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.

Le Musée Bonnard poursuit son développement et son implantation au cœur de la Ville. En 11 ans, il a acquis une solide réputation tant au niveau national qu'international.

Il bénéficie également d'une importante assise grâce à de nombreux partenariats avec de prestigieuses institutions telles que le Mitsubishi Ichigokan Museum de Tokyo en 2020-2022, et prochainement avec la Fondation Mapfre de Madrid (2026), sans compter un projet à l'étude de longue date avec la Fondation Phillips de Washington.

Ainsi, depuis son ouverture en juin 2011, 23 expositions ont été organisées, auxquelles s'ajoutent les différentes présentations de ses collections. Celles-ci s'enrichissent régulièrement grâce à des achats mais aussi à des dons et des dépôts dont a pu bénéficier le Musée.

Pour exemple, cette année, nous avons pu acquérir, *Les Enfants Solfiant*, une peinture réalisée par Pierre Bonnard en 1900, période peu représentée au sein du Musée. L'acquisition de cette peinture, tout comme le don d'un plâtre, pièce unique et rare, de la sculpture de Pierre Bonnard, offerte par la succession d'Antoine Terrasse, petit neveu du peintre, a permis de renforcer considérablement la représentation de cette période.

Le développement et l'extension de la documentation et des archives sur Bonnard

Par ailleurs, l'achat du fonds de documents sur Bonnard de l'amateur lyonnais, Bernard Gouttenoire, est également venu renforcer notre action en matière d'étude scientifique.

Mais l'enrichissement exceptionnel de cette année 2022 est sans conteste l'arrivée des archives de Bonnard conservées successivement par ses neveu et petit neveu Charles et Antoine Terrasse. La richesse de ces archives qui comprennent, correspondances, documents personnels, photographies, livres rares, etc., vont permettre au musée Bonnard d'asseoir son importance sur l'étude de fond de l'artiste.

Cette année 2023, le fonds d'une bibliothèque d'un grand amateur d'art et collectionneur privé a été donné au musée Bonnard. Quelques 1 000 ouvrages sur Pierre Bonnard, Les XIX et XX siècles contenant de nombreuses monographies d'artistes et courants artistiques vont enrichir les quelques 2 500 ouvrages déjà en bibliothèque.

Pour ce faire, un **Pôle d'étude et de recherche** consacré au peintre est en cours de création. Celui-ci sera associé au **Centre de documentation** et à la **bibliothèque** déjà existante.

Enrichissement des collections

Enfin, en termes d'enrichissement des collections, nous pouvons compter cette année sur un nouveau dépôt exceptionnel du musée d'Orsay d'une peinture de Pierre Bonnard, entrée par donation dans les collections nationales ; il s'agit de *Fenêtre ouverte au Cannet*, une peinture des années 1941-1944 qui vient compléter l'ensemble déjà réuni par la Ville. D'autre part, Claire Denis petite fille du peintre Maurice Denis, a proposé au musée le don d'une peinture de Madeleine Dinès, fille de l'artiste et proche de Pierre Bonnard ; ce don a reçu l'avis favorable du Service des musées de France. Un collectionneur européen et prêteur du musée a accepté de déposer pour une durée de 2 ans renouvelables une peinture d'Édouard Vuillard, exposée récemment au musée Bonnard. Cette œuvre vient renforcer l'accrochage autour des années nabis de Pierre Bonnard.

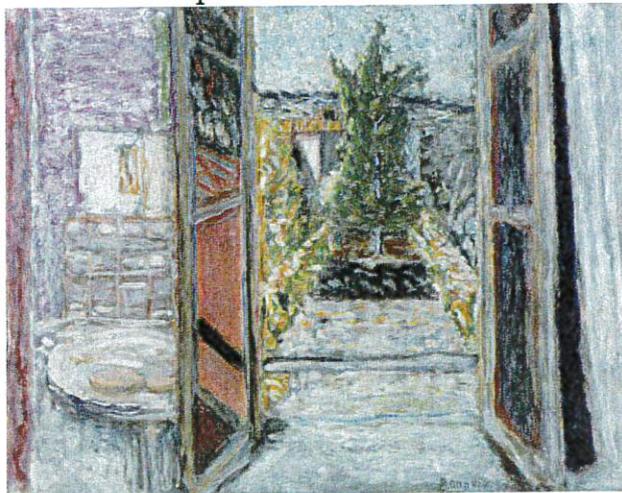
Concernant le **partenariat avec le musée d'Orsay**, celui-ci vient d'être reconduit pour une durée de 5 ans. La signature a eu lieu à Paris dans les espaces du GIP Le Cannet, le 22 septembre dernier.

Ce prestigieux partenariat représente **143 prêts de peintures** depuis l'ouverture du musée Bonnard en 2011 et 3 expositions en collaboration :

- 2012, *Misia, Reine de Paris* ;
- 2017 *Bonnard Vuillard, la collection Zeineb et Jean-Pierre Marcie Rivière* ;
- 2020, *Trésors Nabis du musée d'Orsay*.

Ce partenariat scientifique permet, par ailleurs, de bénéficier :

- de dépôts exceptionnels qui viennent enrichir les collections du musée Bonnard (aujourd'hui 6 peintures en dépôt) ; le dernier – *Fenêtre ouverte au Cannet*, vers 1941-1944 — va est actuellement présenté dans les collections ;
- des prêts de chefs d'œuvres pour ses expositions temporaires ;
- d'un complément d'expertise scientifique et technique notamment lors des acquisitions.



Pierre Bonnard, *Fenêtre ouverte au Cannet*, 1941-1944

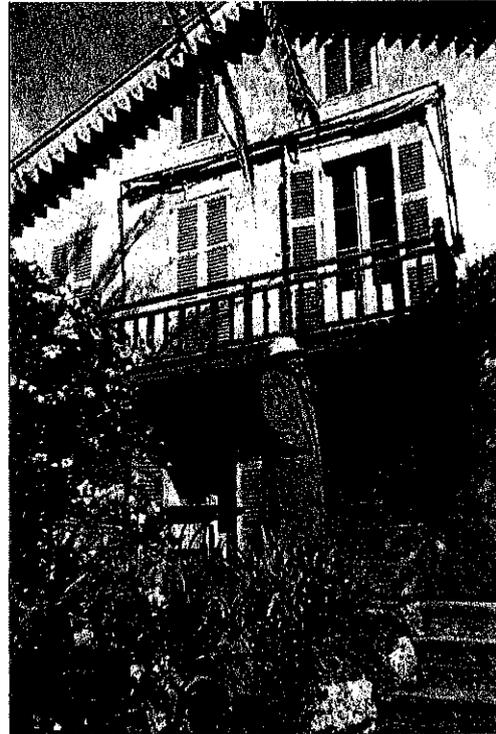
On peut saluer l'engagement sans faille de la Commune qui ne possédait aucune œuvre de l'artiste en 2003 quand il a été décidé la création du musée. À noter également l'entrée dans les collections de deux photographies – acquises en vente aux enchères en décembre 2022, très rares d'Henri Cartier Bresson qui est l'un des rares artistes photographes fameux à être venu photographier Pierre Bonnard au Cannet dans sa maison du Bosquet en février 1944, quelques années avant sa disparition.

- Il s'agit de :



*Atelier de Pierre Bonnard, Le Cannet, France,
1944*

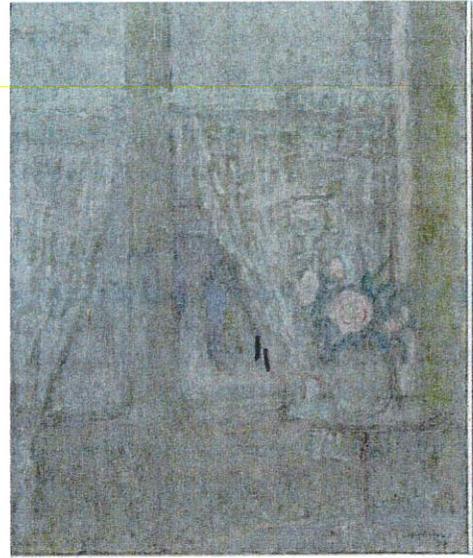
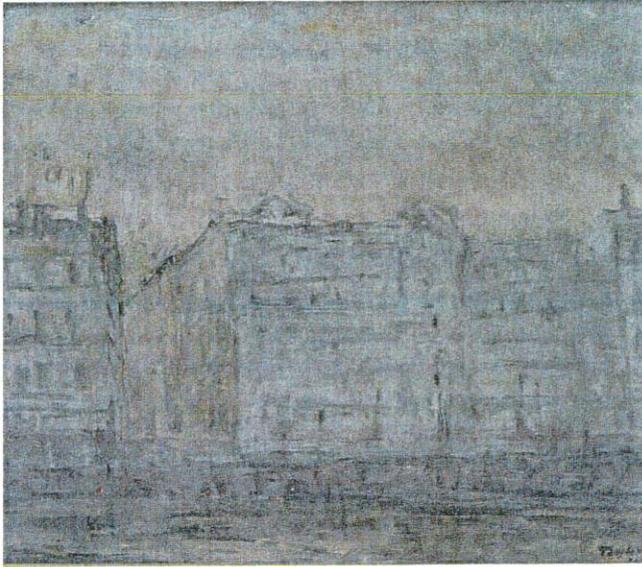
Epreuve photographique argentique



Pierre Bonnard à son domicile, Le Cannet, 1944

Epreuve photographique argentique

Enfin, la collectionneuse qui a offert sa riche bibliothèque d'art a également proposé le don de plusieurs œuvres de l'artiste Jacques Truphémus, plébiscité par le public lors de notre exposition *Les Enfants de Bonnard* et que le musée d'Orsay avait invité à venir parler de Bonnard lors de son exposition de 2015.



Aujourd'hui, près de 200 œuvres sont inscrites sur les registres d'inventaire du musée. Au regard de l'ensemble des musées qui sont tous nés de donations importantes ou des anciennes collections royales, le musée est né de toute pièce par la seule volonté de donner à Bonnard la place qu'il mérite dans le paysage culturel français et auquel nous travaillons sans relâche au plus haut niveau.

Les expositions-événements de l'année

L'exposition *Enfances rêvées - Bonnard, les Nabis et l'enfance*, produite par le musée Bonnard, a été présentée au Mitsubishi Ichigokan Museum de Tokyo en février 2020, 15 jours avant que la crise sanitaire n'impose un blocus mondial. Aussi, il nous a tenus à cœur d'offrir au public du musée Bonnard, 2 ans après, une nouvelle exposition réalisée sur la base de l'édition japonaise. Celle-ci a pu bénéficier des subventions de la région et du département (perçues en 2020) et de nombreux retours de la presse écrite et télévisuelle.

Les prêts prestigieux obtenus tels, que ceux de la National Gallery de Washington, de la Ny Carlsberg de Copenhague, de la BNF ou du musée d'Orsay ainsi que d'importantes collections privées, ont permis à cette exposition de tenir ses promesses en matière de qualité et d'exception.

À ce jour, près de 15000 personnes ont pu l'admirer, soit une moyenne de **100 à 150 visiteurs par jour**, avec des pics à près de 300 visiteurs. Les Ateliers adultes & enfants que l'on programme à nouveau rencontrent également un franc succès avec quelques nouveautés, notamment des ateliers réguliers de gravure et des visites à la loupe, qui mettent en avant un nombre réduit d'œuvres permettant ainsi l'approfondissement.

Sur l'année 2022 la fréquentation du musée programme légèrement – plus de **27 000 visiteurs** sont venus au musée, au même titre que celle de l'ensemble des établissements culturels, (musées, cinéma, etc.). Le chiffre de la boutique est lui en hausse. En effet, les aménagements récents de l'accueil et de la boutique ont permis d'augmenter la surface de merchandising favorisant l'acte d'achat.

Enfin, l'exposition *11 ans de collection* présente jusqu'en juin 2023 l'ensemble des œuvres de Bonnard de sa jeunesse à la fin de sa vie au Cannet, autour de paysages, d'intérieurs, et de regards croisés avec la génération d'après-guerre. Le parcours est complété d'œuvres reçues en don de Tchuta Kimura, Pierre Lesieur et de Madeleine Dinès.

Depuis le 11 mars 2023, les collections accueillent de manière exceptionnelle un ensemble d'une quarantaine de pastels de Marthe Solange plus connue sous l'identité de Marthe Bonnard intitulée *Marthe Solange - pastels 1921-1926*.

Ces pastels issus de la collection privée de l'arrière petite nièce de l'artiste, seront exposés au 5^{ème} étage du musée. Un catalogue sera édité pour l'occasion

L'été 2023 sera consacrée aux loisirs avec l'exposition *On sort ! Les Loisirs de jours comme de nuit de 1890 à 1920* avec des prêts du musée d'Orsay, mais également de collections particulières françaises et européennes. Elle réunira autour de Bonnard, des chefs-d'œuvre de Toulouse-Lautrec, Anquetin, Dufy, Van Dongen,...

Affiche exposition «11 ans de collection»

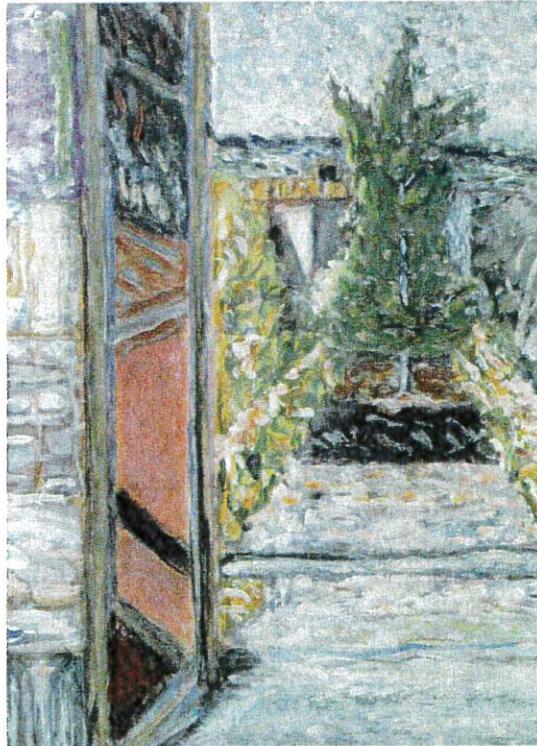
Le **MUSÉE
 BONNARD**

Le Cannet - Côte d'Azur

**11 ANS
 DE COLLECTION**

BONNARD
 KIMURA
 LESIEUR
 TOULOUSE -
 LAUTREC

...



**6 NOVEMBRE 2022
 > 11 JUIN 2023**

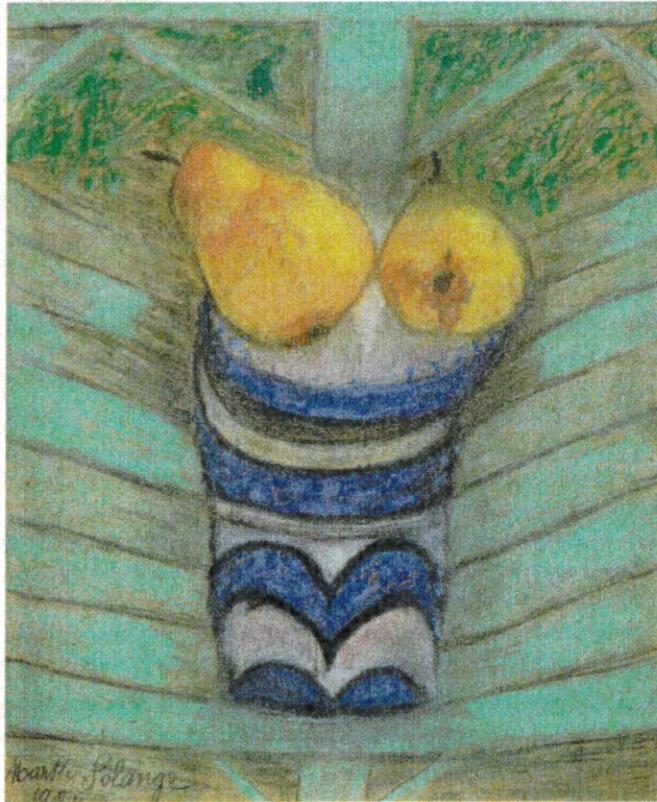
museebonnard.fr • +33 (0)4 93 94 06 06
 16 bd Sadi Carnot • Le Cannet - Côte d'Azur



Affiche pour *Marthe Solange alias Marthe Bonnard pastels – 1921-1926*

Le **m u s é e**
B o n n a r d Le cannet - côte d'Azur

MARTHE SOLANGE
alias **MARTHE BONNARD**
PASTELS 1921 - 1926



11 MARS > 11 JUIN 2023
 Et toujours **11 ANS DE COLLECTION**

museebonnard.fr • +33 (0)4 93 94 06 06
 16 bd Sadi Carnot • Le Cannet • Côte d'Azur

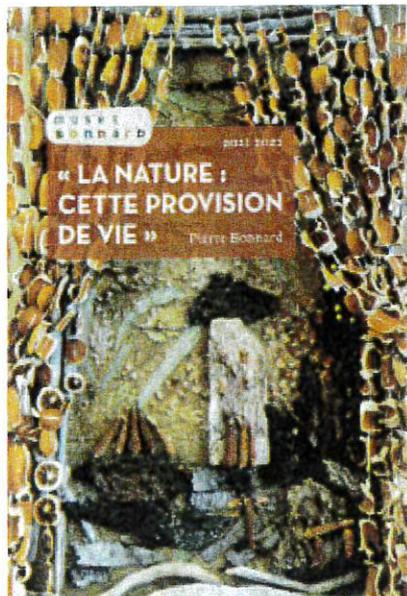
Une offre variée s'adressant à tous les publics

1. Une offre culturelle à destination des scolaires et enseignants

Le musée mène un travail en partenariat avec l'Éducation Nationale en direction des publics scolaires du 1er et 2nd degrés dans le cadre de projet pédagogique d'éducation artistique et culturelle.

À cet égard, le musée a poursuivi en 2021-2022 divers projets salués par l'Inspection académique :

« **Projet Bonnard** » à destination des classes maternelles et primaires du Cannet sur le thème « La Nature : cette provision de vie » en partenariat avec l'association Biodiversité l'Environnement la Nature et les Jardins, en proposant des ateliers balles de graines.



« **Les Petits ateliers d'éveil** » à destination des crèches, avec le projet « Toucher les couleurs », réalisé en collaboration avec la crèche villa Gentil-Le Cannet. Dans ce sens des visites en famille avec leurs bébés de 18 mois sont en cours de réalisation.



« A chacun son Bonnard »

à destination des publics empêchés et les ateliers « Art thérapie » à destination des élèves de collège en difficulté : le musée a travaillé sur le thème du portrait/ autoportrait – en partenariat avec le service communication, les élèves deviennent le temps des séances de petits reporters pour réaliser des portraits réalistes de sportifs handicapés.

Présentation du reportage au Collège Emile Roux, Le Cannet, en présence du Hornets Handibasket Le Cannet Côte d'Azur

Dans le cadre de l'édition 2022 de « La Classe l'œuvre » présentée au cours de la Nuit des musée le projet « Au fil des saisons » a été programmé. Le musée Bonnard, en partenariat avec Canon, la RMN, le Lycée des Coteaux le Lycée Carnot, et le photographe Jean-Baptiste Leroux, a proposé aux étudiants du Diplôme des Métiers d'Arts et d'Hypokhâgne un stage de photographie et des ateliers immersifs autour de la notion de paysage, de lumière, de vision photographique autour du Projet Rencontre étudiants et création photographique 1er édition. Une 2ème édition est prévue 2022-2023 autour du thème « Entre Ciel et Mer ».



Exposition des Photographies des étudiants lors de la Nuit des musées 2022 – Remise des Prix Canon aux gagnantes du Concours

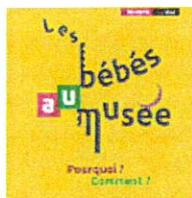
Enfin, « Cours au lycée », le service médiation du musée a animé une nouvelle conférence avec les élèves de deuxième année Hypokhâgne du Lycée Carnot sur le thème : Bonnard et l'animalité – conférence organisée dans le cadre de la préparation au concours.



Et aussi, des projets envisagés et conçus en 2020 qui se poursuivent en 2022 :

En parallèle, le musée poursuit sa politique d'accueil des formations d'enseignants avec en projet le développement d'un atelier immersif à destination des enseignants « Atelier Lâcher Prise ». Proposé en collaboration avec la Cie BE, et Caroline Duval, il permettra de s'interroger sur les émotions dans le processus créateur d'un artiste.

2- Le musée Bonnard vu d'ailleurs - « Les bébés au musée »



Depuis 11 ans le musée a ouvert ses portes aux tout-petits, à leurs familles et aux professionnels qui les accompagnent. Des expériences inédites se sont inventées dans le musée, mais aussi hors leurs murs, à la crèche, à l'hôpital... Tous les enfants y ont droit !

Autour de l'ouvrage collectif *Les bébés au musée. Pourquoi, comment ?*, publié en novembre 2022, auquel le musée Bonnard a participé, le Lab de la Cité des Bébés de Paris et les Editions Erès proposent de partager des projets déjà bien enracinés, mais aussi en émergence, avec les voix et regards croisés des différents protagonistes impliqués. Le musée Bonnard a été invité à présenter ses actions le 9 décembre 2022 lors d'une journée d'étude, d'échange et de formation à Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.



Formation développée également en 2022 pour la première fois en interne au musée avec les professionnels de la Petite Enfance, avec la crèche Villa Gentil. Le musée Bonnard souhaite devenir une fenêtre ouverte sur l'Éveil artistique et culturelle à l'instar du 100% Education Artistique et culturelle du second degré. Dans cette dynamique auprès de ce très jeune public, et en lien constant avec le service de la petite Enfance de la ville, le service des publics a souhaité cette année proposer une formation à destination des professionnels des crèches en offrant une visite et ateliers au sein du musée et une convention est en cours de rédaction. Le musée Bonnard s'est inscrit également auprès de l'opération « Vous êtes professionnel des 1000 premiers jours ? De l'agent CAF au chirurgien, de la sage-femme à l'assistante maternelle, de la médiation culturelle aux crèches : tous œuvrent pour le développement et le bien-être de l'enfant et de ses parents. Dans cette perspective, nous souhaitons également étudier et développer des activités en lien avec une toute nouvelle structure des Alpes-Maritimes, la première maison 1000 premiers jours à Nice.

Également, le « **Projet Inter crèches** ». Le musée propose des visites-ateliers adaptées aux enfants de moins de 3 ans ainsi qu'aux crèches. Programme qui s'inscrit dans la politique culturelle à dimension sociale telle que la décrit Sophie Marinopoulos, psychanalyste, dans son rapport sur l'Éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans. Dans ce sens, le service de médiation a envisagé un partenariat avec le musée Picasso et une crèche d'Antibes. La préparation d'un projet inter-communal avec la ville d'Antibes et la ville du Cannet avait été envisagée avec le concours d'une intervention d'artiste.

La préparation de « **Projets sur l'Environnement et l'Écologie** » en lien avec les collèges de proximité dont le **Projet Nature**: activités de débroussaillage pédagogique et récupération de matériaux. Ainsi que le **Projet Fête des jardins** au Collège, découverte de l'évolution du paysage local.

Dans ce en perspective 2023-2024, collaboration entre les écoles de Théoule-sur-Mer et le musée, autour du thème « **Bonnard et la mer** », en lien avec l'AME (Aire Marine Educative) de Théoule-Sur-Mer, label régional « **Plage sans déchet plastique** », auprès des élèves et des enseignants, appropriation d'une zone maritime avec des acteurs du milieu de la mer : pêcheurs, scientifiques, et associations et les riverains.

3- Une offre culturelle à destination du jeune public au musée



Une offre spécifique - conçue comme une porte d'entrée ludique vers l'histoire de l'art et le musée - très plébiscitée a été renouvelé :

Les ateliers Bébés au musée,
Les Petits Bonnard,
Les ateliers anniversaires.

Et une nouvelle création Custom'art, ateliers conçus pour les adolescents de 11 à 19 ans, customiser à la manière des Nabis et faire entrer l'art dans le quotidien.

On peut également citer :



Les visites-ateliers du dimanche (une fois par mois pour découvrir les collections en famille autour d'un atelier de pratique artistique),
Les ateliers vacances (cycles de 3 séances),

Les ateliers famille, « atelier à la loupe » et Les ateliers « Fête des Enfants »



5- Une offre culturelle à destination du jeune public sur le Web

Durant les périodes de confinement, le musée Bonnard, comme tous les musées de France, a su s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire sans précédent. Parallèlement à l'offre in situ, le web a permis de rester en contact avec le jeune public.

Présent sur Facebook, Twitter et Instagram, le musée a proposé chaque semaine des activités ludiques et pédagogiques : coloriage, histoires de tableaux, ateliers, puzzle, quiz, et fiches thématiques ressources pour enseignants en collaboration constante avec l'équipe du service Communication de la ville du Cannet.



Musée Bonnard on Twitter. 'Aujourd'hui le ...
twitter.com



Musée Bonnard on Twitter. 'Je m'ins...
twitter.com



Musée Bonnard - #boul...
es la facebook.com



Musée Bonnard on Twi...
twitter.com

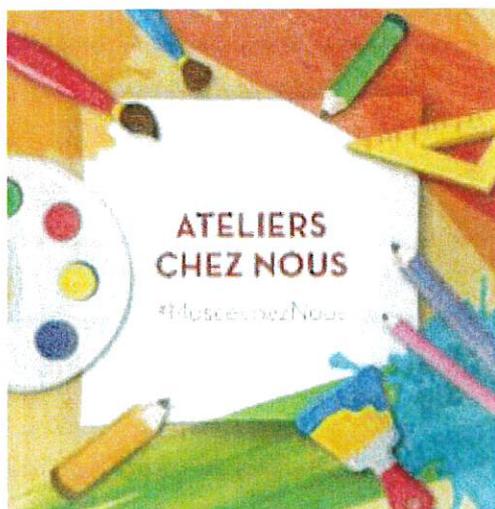


MuseechezNous
museebonnard.fr

Toutes les astuces ont même été données pour recréer la maison de Bonnard en Popup !

Une initiative saluée par Le Petit Léonard – magazine destiné aux enfants et aux familles.

Soulignons que le musée a également été fortement suivi par École à la maison sur Instagram.



Les cartes à question
(cliquez sur les images)



Coloriages inspirés des œuvres de Pierre Bonnard

(cliquez sur les images)





Ateliers chez Nous

Activités à faire à la maison
"Ma petite imprimante"
"Mon petit frère d'imprimeur"
"Mon petit laboratoire photo"
"Autour de la fenêtre"
"Nature incrite en diam-susour"
"Main dans la main"
"Atelier carte Plus-up"

L'atelier du musée Bonnard à la maison pour le jeune public (les très grands n'en sont pas exclus !) sans bouger le petit doigt (ou presque) !

Continuer d'apprendre et d'éveiller son imaginaire en étant à la maison.

Un nouveau défi auquel les médiatrices du musée ont répondu de manière fédératrice et riche d'enseignement. Une rubrique spéciale # AtelierschezNous est née en mars 2020.

En conséquence, le Conseil d'Administration est appelé à :

- prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2022 du Musée Bonnard.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD5-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD5
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration n°12 en date du 14 avril - Délibération n°5 - Rapport d'activités de l'année 2022 du Musée Bonnard
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD5-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 5 RAPPORT D ACTIVITE MUSEE BONNARD.pdf

Historique :

21/04/23 12:51	En cours de création	
21/04/23 12:52	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:52	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:53	En cours de transmission	
21/04/23 12:57	Transmis en Préfecture	
21/04/23 13:01	Accusé de réception reçu	

A Rustier
DU 21/04/2023
AU 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE

Le : 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



DÉLIBÉRATION N° 6 : RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DE LA SALLE DE LA PALESTRE.

Bilan 2022

Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.

Bien que la fin de l'obligation du pass sanitaire soit intervenue le 1er août 2022, la totale reprise des activités événementielles sans restriction s'est faite de manière progressive dans certains secteurs.

Néanmoins, au terme de cette année, nous pouvons être satisfaits de la programmation qui a été ainsi proposée.

En effet, La Palestre demeure réactive et travaille continuellement afin de pouvoir proposer une programmation de haut niveau et de mettre en avant sa particularité en proposant, notamment, des événements pluri disciplinaires.

- Au registre du programme « tout public », nous avons pu assister aux spectacles suivants :

Février

20 Expo musée dinosaures

Avril

02 Concert Tony Carreira

Mai

24 Spectacle Ines Reg

25 Concert Gilbert Montagné (dans le cadre du Printemps des Seniors)

Octobre

18 Concert Lara Fabian

23 Concert Jean-Pax Meffret

Novembre

- 19 Gala de Boxe avec 1 Championnat du Monde et 2 Championnats d'Europe
- 26 Concert Sheila
- 27 Spectacle Patrick Bosso

Décembre

- 07 Match de volley comptant pour la LDC
- 11 Concert de la Musique de la Légion Etrangère

- Des événements privés ont également été organisés :

Février

- 18 Meeting politique

Mai

- 04 Soirée de gala groupe Hewlett Packard.

- Certains événements municipaux ont également pu, de nouveau, être organisés comme :

Février

- 25 Bal de la Saint Valentin (uniquement spectacle - pas de piste de danse)

Juin

- 01 Gala fin d'année Emile Roux
- 18 Gala fin d'année FPT des Mimosas

Décembre

- 16 Banquet de la Bégum
- 17 Noël du COS

- La Palestre poursuit son travail de programmation et certaines dates ont déjà eu lieu en ce début d'année 2023 :

Janvier

- 2 matchs de volley-ball comptant pour la Champions League
- une résidence avec un Tribute Pink Floyd
- les cérémonies des vœux au personnel et à la population

Février

- Convention Thales
- Le bal de la Saint-Valentin
- 1 match de volley-ball comptant pour la Champions League

Mars

- Christophe Willem
- Amel Bent
- Tribute Pink Floyd
- Fabien Olicard

- Et le calendrier se poursuit avec :

Mai

- Michel Fugain (dans le cadre du Printemps des Seniors)

Octobre

- Chimène Badi
- Gilbert Montagné

Novembre

- Laura Laune

En conséquence, le Conseil d'Administration est appelé à :

- Prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2022 de la salle de La Palestre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD6-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD6
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration n°12 en date du 14 avril - délibération n°6 : rapport d'activités de l'année 2022 de la salle de La Palestre
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD6-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 6 RAPPORT D ACTIVITE LA PALESTRE.pdf

Historique :

21/04/23 12:53	En cours de création	
21/04/23 12:54	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:54	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:55	En cours de transmission	
21/04/23 12:57	Transmis en Préfecture	
21/04/23 13:01	Accusé de réception reçu	

A PUSLIER
Du 21/04/2023
Au 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE
Le : 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



DÉLIBÉRATION N° 7 : RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DES CINEMAS DE LA VILLE DU CANNET.

Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.

Malgré les effets durables liés à la crise sanitaire de 2020 à 2021 et la situation économique actuelle, les deux cinémas gérés par le GIP depuis 2021 ont accueilli près de 21 000 spectateurs en 2022.

* Pour le **Cannet Toiles**, 8 010 entrées pour un total de 470 séances ont été réalisées.

Il convient de rappeler que ces chiffres incluent une période de fermeture de 77 jours pour le **Cannet Toiles**, en raison d'une rénovation des équipements de climatisation et de chauffage.

* Pour le **Cinétoile Rocheville**, on comptabilise 12 863 entrées pour un total de 753 séances.

Le taux de remplissage des salles est de plus de 21% pour les deux salles et reste, cette année encore, supérieur à la moyenne nationale (environ 15 %).

* De plus, le label **Art et essai** a été reconduit en 2022, pour la 15ème fois au **Cannet Toiles** et pour la 4ème saison à **Rocheville**. Rappelons que, depuis leurs ouvertures respectives (2001 et 2017), les deux salles de la Ville n'ont jamais failli à l'obtention de ce label.

- **Les Collaborations :**

L'ensemble des partenariats menés depuis de nombreuses années, soit avec des associations (**Ciné Croisette, Cannes-Cinéma...**), soit avec des institutionnels (**Le Ministère de l'Éducation nationale** pour les dispositifs **École et Cinéma** et **Collège et Cinéma**) ont été renouvelés pour la saison 2022-2023.

Durant toute la saison scolaire et à chaque période de vacances, des projections ont également été organisées pour les centres aérés de la commune.

Ces collaborations représentent plus d'une centaine de projections supplémentaires qui s'ajoutent à la programmation traditionnelle des Cinémas.

- **Les nouveautés 2022 :**

- * En février, un nouveau rendez-vous cinématographique a été créé. Une à deux fois par mois, un film choisi par les membres du **Cannet Temps Libre Séniors** est projeté. Cette projection est suivie d'un mini débat animé par un agent du **Service Cinéma**, au cours duquel le public peut échanger.

- * Cet été, ont eu lieu les séances estivales de **Cinéma Plein Air** avec deux projections nocturnes, une sur la Place Foch de Rocheville, et l'autre au sein de l'amphithéâtre du Tivoli. Ces deux projections ont réuni plus de 700 spectateurs cumulés.

- * Autre nouveauté, le **Ciné Lecture**, en collaboration avec le Service médiathèque de la ville, avec la projection d'un film, adapté d'un roman proposé au **Club Lecture** et suivi d'un débat mené par un membre de la Médiathèque.

- **Projets futurs et en cours :**

- * Début octobre, le Service Cinéma a entamé avec l'Opéra **Madame Butterfly** la retransmission d'événements dits « Hors cinéma ». En partenariat avec le **Royal Opera House** de Londres, une dizaine d'autres opéras et ballet prestigieux (**Aïda**, **Le Barbier de Séville**, **Casse-Noisette**, **Le Mariage de Figaro...**) sont projetés en séance unique, jusqu'à fin juin 2023.

- * Sur le même principe, le Service Cinéma travaille sur la retransmission de pièces de théâtre issues de la prestigieuse **Comédie Française** à l'automne 2023.

En conséquence, le Conseil d'Administration est appelé à :

- Prendre acte du **Rapport d'activités de l'année 2022 des Cinémas de la ville du Cannet** et de la programmation à venir des cinémas de la Ville du Cannet.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD7-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD7
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration n°12 en date du 14 avril - Délibération n°7 : rapport d'activités de l'année 2022 des cinémas de la ville du Cannet
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD7-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 7 RAPPORT D ACTIVITE DES CINEMAS.pdf

Historique :

21/04/23 12:54	En cours de création	
21/04/23 12:56	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:56	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:57	En cours de transmission	
21/04/23 12:59	Transmis en Préfecture	
21/04/23 13:02	Accusé de réception reçu	

GIP
A Publiée
DU 21/04/2023
AU 21/06/2023



RECU EN PREFECTURE
Le: 21/04/2023

Publié le 21/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 8H30
CA N°12

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 24 mars 2023 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Madame Muriel DI BARI.
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



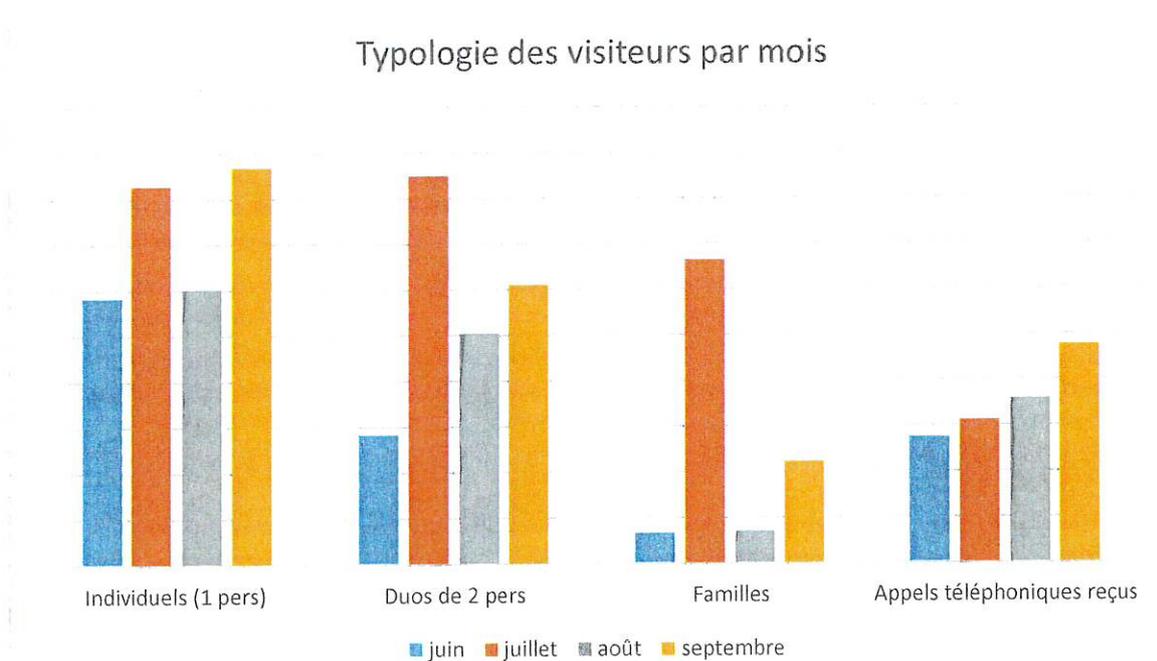
DÉLIBÉRATION N° 8 : RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME.

Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.

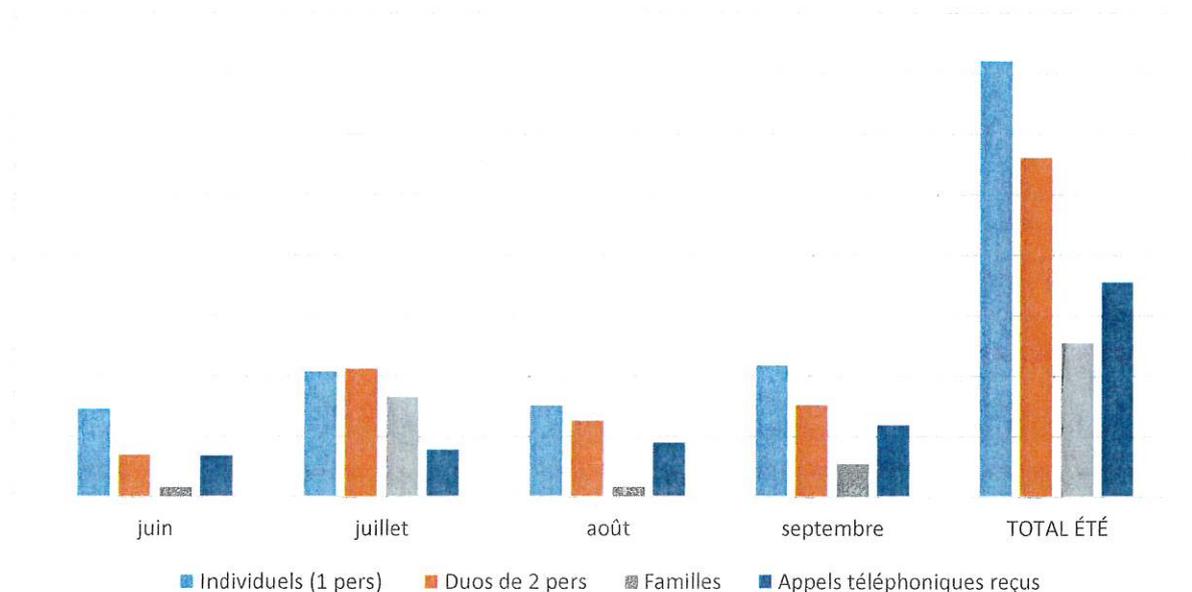
1) Bilan de la saison de l'Office de Tourisme

Un été riche en animations qui ont attiré beaucoup de visiteurs.

Typologie visiteurs à l'accueil des bureaux de l'OT

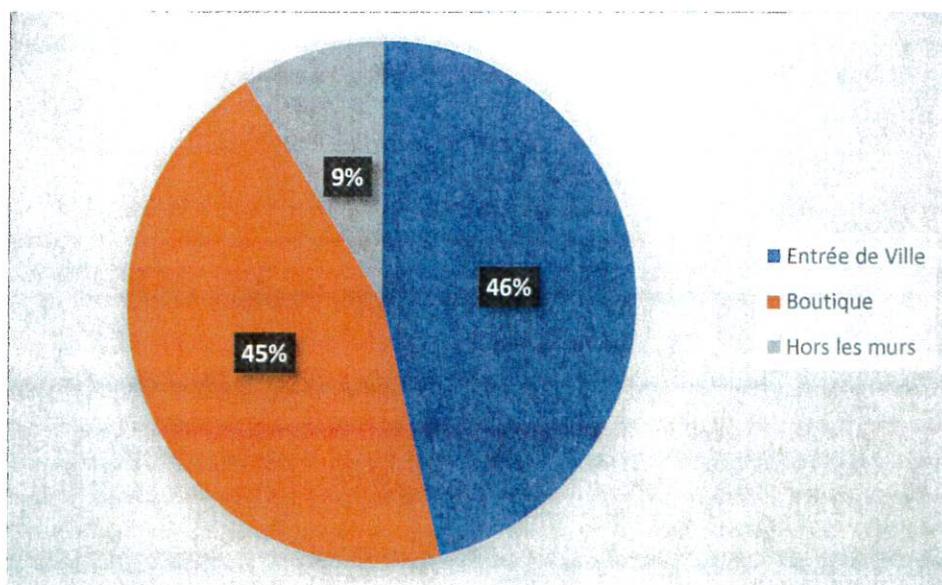


Typologie des visiteurs par type



- ⇒ La confirmation que notre destination attire de plus en plus de familles (surtout en juillet) ;
- ⇒ Le mois de septembre devient le deuxième mois de l'été le plus fréquenté (avant le mois d'août).

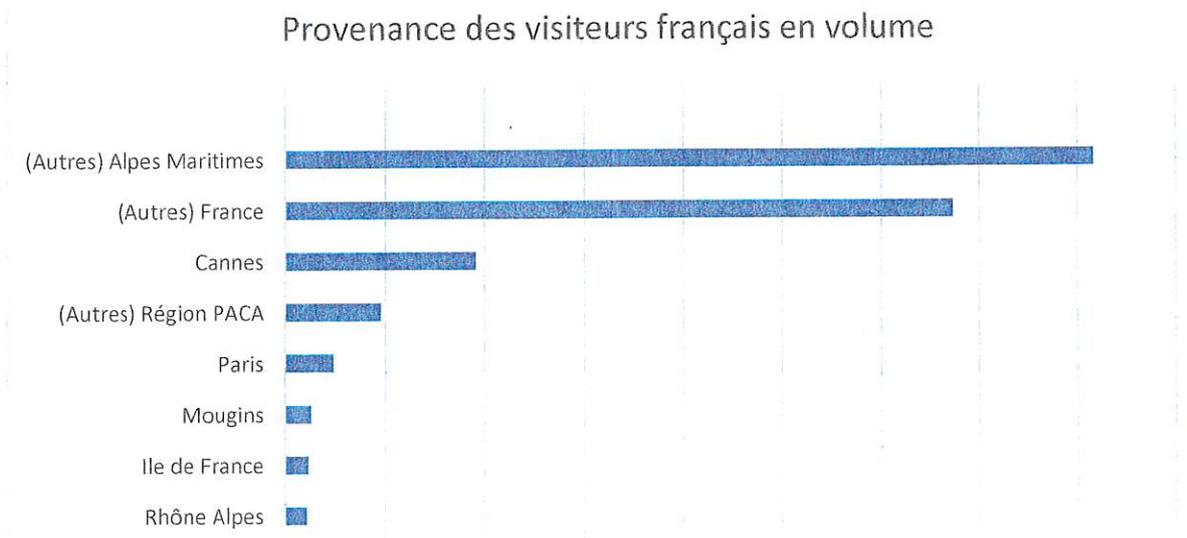
Répartition des visiteurs accueillis par bureau



- ⇒ Une répartition quasi égale entre nos deux bureaux, mais des besoins des visiteurs différents ;

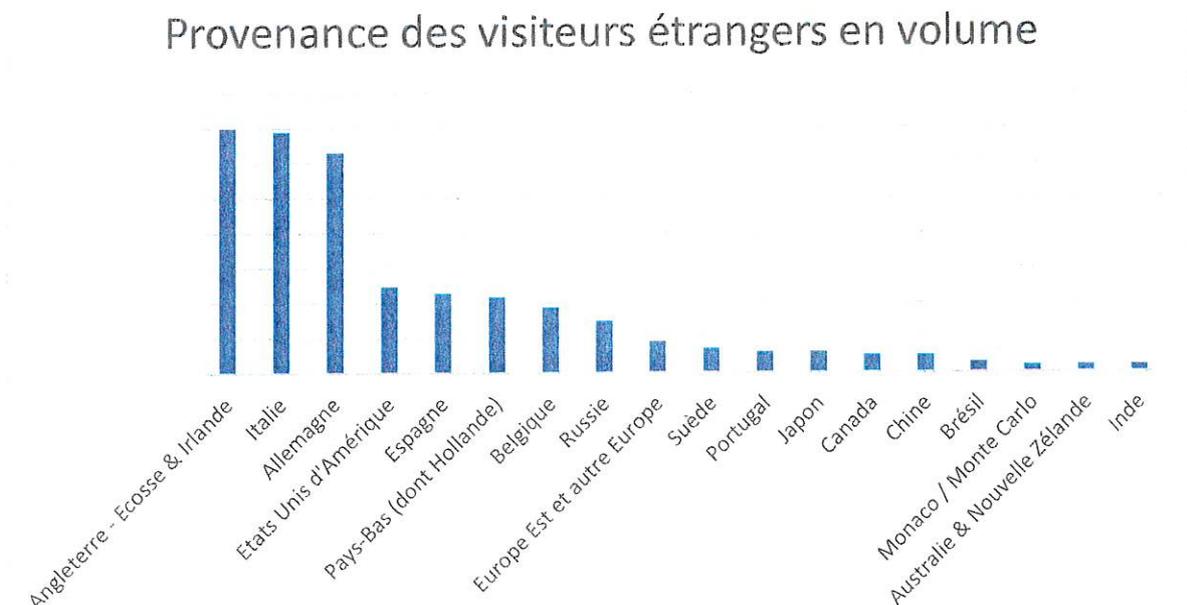
- Entrée de Ville = Accueil pour information touristique, conseil en séjour...
- Boutique = Vente de produits, animations de la ville...

Provenance nationale des visiteurs



➡ Confirmation de la tendance post-covid du « Staycation ».

Provenance internationale



➡ Retour des Britanniques en 2022 (malgré le Brexit) qui reprend la 1^{ère} place aux italiens (1^{er} en 2021) ;

⇒ Retour des Américains depuis le COVID grâce au retour des lignes aériennes et à un Dollar équivalent à l'Euro.

Cette année, nous intégrons à la présente délibération, des éléments supplémentaires du bilan correspondant à la promotion de la destination lors de salons, à l'animation de station, à la promotion digitale de la destination et des événements cannettans.

Focus sur la 1ère participation au Salon Mondial du Tourisme et des Voyages



RDV
du 19 au 23 mars 2023
Pour la promotion de
notre destination auprès
des Parisiens et des
Franciliens

Le salon a accueilli durant 4 jours 70 500 visites et 250 exposants sur 9 000 m² d'exposition.

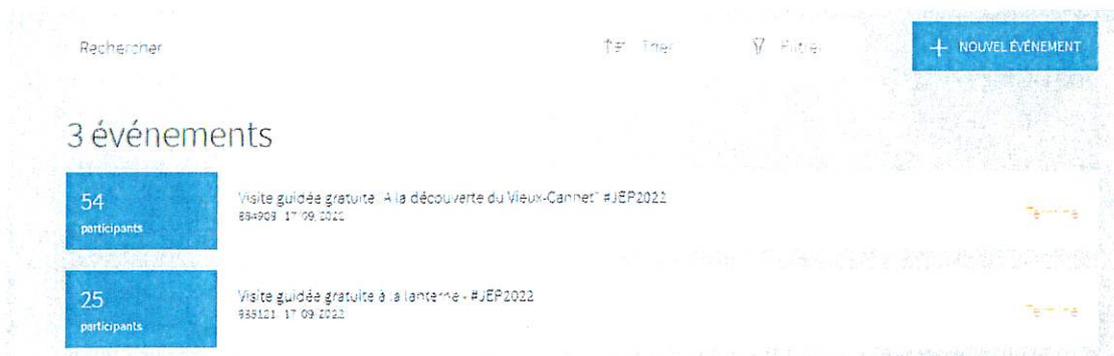
Avec 25% de nouveaux visiteurs et une augmentation du budget global consacré aux vacances de + 11% (3 414 € vs 3 077 € en 2019), les projets de vacances sont bien une priorité des prochaines semaines du public venu à la rencontre des exposants. 87% des visiteurs sont porteurs de projets sur plusieurs mois : ils envisagent de partir dès le mois de mai (19%), puis en juin (30%), juillet (22%), août (24%). L'arrière-saison est également plébiscitée : septembre (37%) et octobre (22%). Des indicateurs positifs qui démontrent que le visitorat venu était à la recherche de véritables idées et propositions pour leurs prochaines vacances.

Les visiteurs professionnels et la presse ont également visité le salon : 1 151 professionnels et 436 responsables de groupes ont pu trouver des circuits ou séjours à proposer à leurs clients.

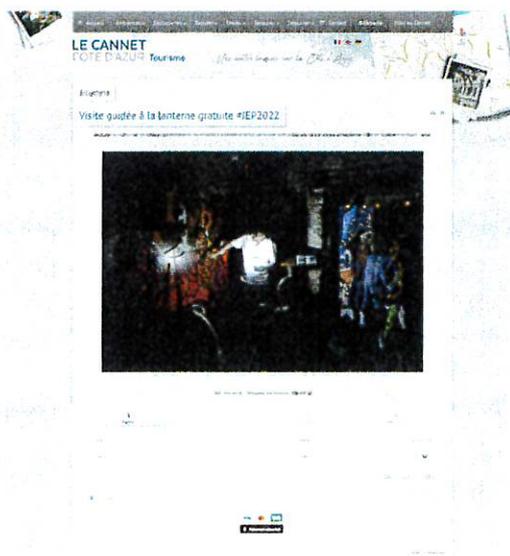
Des séjours sur Le Cannet ont été confirmés dans les différents hôtels de la commune et une hausse de 15% des visiteurs parisiens a été constatée dans nos statistiques de provenance nationale.

Des solutions digitales pour améliorer notre visibilité digitale

Weezevent, un outil de billetterie en ligne pour nos visites guidées



Weezevent, un outil de billetterie en ligne pour nos visites guidées



Les newsletters avec Mailchimp
 15 newsletters depuis cet été = + de 10.000 contacts !!!

Vivez la magie de Noël au Cannet

Office de Tourisme LE CANNET COTE D'AZUR

Venez partager des moments magiques en famille au Cannet avec les traditionnelles et spectaculaires illuminations de l'Hôtel de ville et sa parade féerique le samedi 17 décembre à partir de 18h30 !

Un événement incontournable du bassin carrien, très apprécié et très attendu des plus petits comme des plus grands. Comme chaque année, le Père Noël fera escale au Cannet lors de ses magiques tournées illuminatoires pour apporter magie et bonheur aux enfants. L'entrée sera gratuite pour tous.

Cet événement marque le début du Marché de Noël au Cannet qui se déroulera dans les Jardins du Trovati du samedi 17 décembre au vendredi 23 décembre de 10h à 19h (jusqu'à 18h le samedi 17). Des animations, des structures gonflables et des jeux gratuits attendent les enfants !

Office de Tourisme LE CANNET COTE D'AZUR

À vos agendas ! Entre le vernissage de la nouvelle exposition du Musée Bonnard le samedi 26 novembre et la Fête des Enfants le dimanche 27 novembre, ce dernier week-end de novembre s'annonce riche en activités dans le Vieux-Cannet.

Vernissage nouvelle expo "11 ans de collection" Samedi 26 novembre à 11h30

Ce samedi 26 novembre, le Musée Bonnard ouvre ses portes au public pour vous dévoiler sa nouvelle exposition "11 ans de collection".

Les newsletters avec Mailchimp

Newsletter Automne 2022

Vivez les vacances au Cannet !

C'est les vacances (pour les enfants et les plus charcutés) ? Enquêtées de vacances de recherche d'activités pour occuper vos prochains.

Comme à son habitude, votre belle commune s'associe pour les enfants un programme riche en activités et en jeux pour leur plus grand bonheur. Des vacances qui allient à la fois amusement sport et culture.

Au programme des vacances de la Toussain

- structures gonflables
- animations et ateliers gratuits avec un large choix de destinations
- animations au Conservatoire de Recherche avec entrée de 1€ pour tous pendant les vacances. On retrouve notamment à l'affiche : Le Petit Nicolas, de Amélie Froidon et Benjamin Massadine, ou encore Dragon Ball Super, Super Hero et de Tetsuro Kodama.

Des ateliers pour les vacances - Musée Bonnard

Vous souhaitez familiariser vos enfants à l'art des plus jeunes âge ou tout simplement partager d'agréables moments en famille ? Alors n'hésitez pas à vous inscrire aux différents ateliers créatifs proposés par le Musée Bonnard. Bien à pour tous les âges !

En savoir + sur les ateliers

Office de Tourisme LE CANNET COTE D'AZUR

Les Journées Européennes du Patrimoine reviennent pour une 39ème édition ce samedi 17 et ce dimanche 18 septembre !

Le village du Cannet le Musée Bonnard et votre Office de Tourisme vous ont concocté un programme riche en activités pour vous faire vivre pleinement ces deux journées tout en vous faisant (re)découvrir Le Cannet.

Retrouvez en image la programmation détaillée.

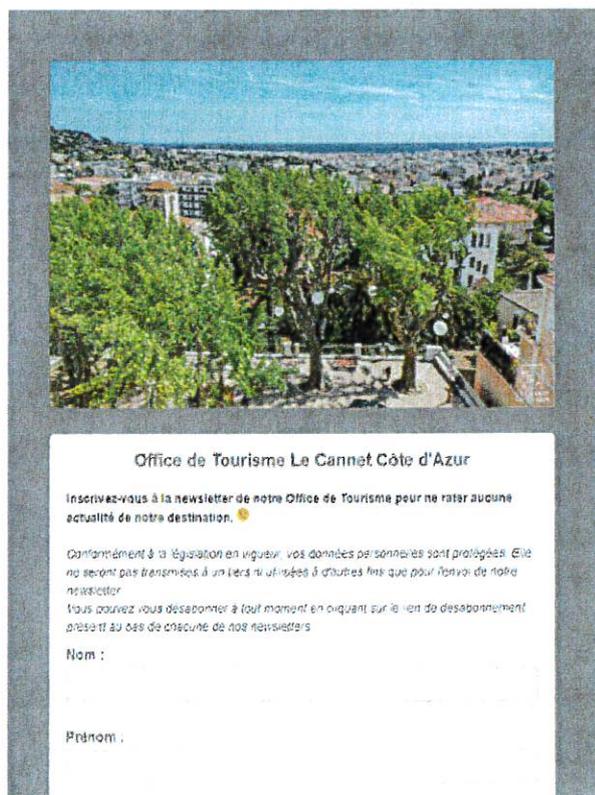
Au programme :

- Musée Bonnard : Visite libre, visites guidées, atelier gravure (adultes) et atelier à la Lupe (familles)
- Animations : Ambiance musicale avec le duo Night & Day sur la Place Bellefleur. Concert avec le Chœur du Sud au Théâtre du Trovati et Le chœur de poèmes avec Filibert Passat au jardin à l'Église Sainte-Philomène
- Découverte du Vieux-Cannet : Rallye Découverte du Vieux-Cannet, visites guidées du Vieux-Cannet et visite guidée à la halle gratuite.

Les newsletters avec Mailchimp

Un lien pour s'inscrire en ligne à la NL

A ce jour = 1707
adresses mail
qualifiées
Direction mairie
+ socios pros +
partenaires +
fournisseurs +
commerçants +
visiteurs + les
prochains
inscrits via
Weezevent

Office de Tourisme Le Cannet Côte d'Azur

Inscrivez-vous à la newsletter de notre Office de Tourisme pour ne rater aucune actualité de notre destination. 📧

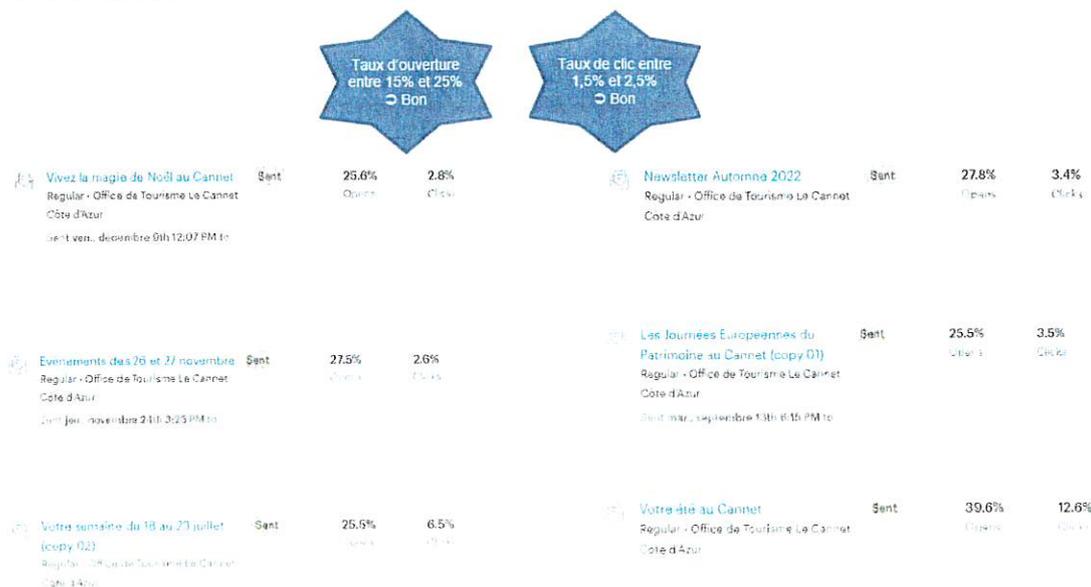
Conformément à la législation en vigueur, vos données personnelles sont protégées. Elles ne seront pas transmises à un tiers ni utilisées à d'autres fins que pour l'envoi de notre newsletter.

Tous pouvez vous désabonner à tout moment en cliquant sur le lien de désabonnement présent au bas de chacune de nos newsletters.

Nom :

Prénom :

Taux d'ouverture et de clic Newsletters



Des flyers réalisés en interne



Les Nocturnes d'Art

4 dates pour cet été : 12 juillet, 22 juillet, 3 août et 10 août

- Exposition des œuvres des artistes et artisans de la rue Saint-Sauveur
- Exposition des œuvres des artistes de l'ACCA
- Peinture sur porcelaine
- Création de santons de Provence
- Déambulation musicale
- Magicien close-up en déambulation
- Concerts sur la Place Bellevue co-organisés par les restaurateurs de la Place Bellevue

Les Nocturnes d'Art



Visites guidées à la lanterne



[Nouveauté 2022 : Visite guidée à la lanterne]

RDV au départ de notre Office de Tourisme « La Boutique » pour une visite guidée à la lanterne.

A la tombée de la nuit, loin de la chaleur du jour, laissez-vous conter l'histoire passionnante et les anecdotes de notre belle ville et (re)découvrez les richesses patrimoniales qui font la beauté de notre quartier historique.

Au fil des ruelles charmantes du Vieux-Cannet, à la lueur des lanternes, vous serez transporté dans une toute autre atmosphère qui vous plongera dans l'intimité de notre village. Le Vieux-Cannet n'aura plus aucun secret pour vous ! Une balade nocturne insolite à réaliser en famille ou entre amis !



Atelier création de parfum



[Nouveauté 2022 : Atelier création de parfum]

RDV à votre Office de Tourisme « La Boutique » pour un atelier création de parfum.

Le temps d'un atelier, jouez le rôle de l'apprenti parfumeur et confectionnez vous-même votre parfum sur-mesure.

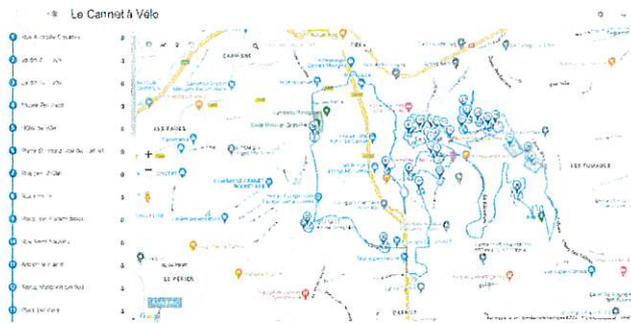
Découvrez l'univers de la parfumerie et initiez-vous aux techniques de création. Une expérience olfactive captivante vous attend !



Animation Boules Carrées 



Création du produit Le Cannet à vélo sur l'application IziTravel et en partenariat avec Bobiclou pour la location de vélos à assistance électrique 



Nouveautés
 du côté de la Rue Saint-Sauveur
 Un secteur historique préservé, attractif, modernisé et qui garde son caractère authentique 



Phase « du projet du Mail Piétonnier »
 Déjà intégré dans le parcours de visite = valorisation
 Ouverture sur la place Saint-Sauveur
 Création du magnifique jardin d'agrément
 - installation du « ascenseur en accès direct sur la place Bellecour »

Mayer Architects
 Architecte Designer
 Show Room

Les Néobourgeoises
 Créatrice Mode



Marque Qualité Tourisme

MQT : Obtention en 2018 pour 5 ans
 Prérequis pour Obtention CAT I (OT en 2019 pour 5 ans)
 ➔ renouvellement en 2024
 Prérequis pour Station Classée de Tourisme (Ville en 2020 pour 12 ans)
 ➔ renouvellement en 2032



Audit Mystère réalisé en novembre 2022 par un cabinet indépendant avec changement du référentiel depuis 2018

Taux de conformité
93,07%



Synthèse du Rapport d'évaluation

Office De Tourisme Le Cannet
 Côte D'Azur (DOCID:qt91054)
conseil@adoneo.com
 Filiale : Office de tourisme
 Date de l'évaluation : 10/11/2022

Résultat QT : 93.07 %

Votre établissement respecte les critères obligatoires de l'écoute client
 Avec quelques efforts vous pourriez atteindre un taux de conformité de 96,11 %

Taux de conformité

Savoir-Faire Savoir-Etre	88.60 %
Information Communication	96.23 %
Développement Durable	100.00 %
Confort Propreté	100.00 %
propreté	100.00 %
état	100.00 %
Qualité de la prestation	93.48 %

Taux de conformité par séquence détaillée

PROMOTION / COMMUNICATION	100.00 %
STRATEGIE D'ACCUEIL	91.90 %
LES SERVICES COMPLEMENTAIRES DE LA STRUCTURE PRINCIPALE	93.83 %
L'ECOUTE CLIENT	88.89 %
DEVELOPPEMENT DURABLE	100.00 %
PROMOTION QUALITE TOURISME	100.00 %

En conséquence, le Conseil d'Administration est appelé à :

- prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2022.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente

Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20230414-CAGIPD8-DE

Numéro de l'acte : CAGIPD8
Date de décision : vendredi 14 avril 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Conseil d'Administration n°12 en date du 12 avril - Délibération du 14 avril : rapport d'activités de l'année 2022 de l'EPIC Office de Tourisme
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 21/04/2023
Numéro AR : 006-130023609-20230414-CAGIPD8-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 8 RAPPORT D ACTIVITE OT.pdf

Historique :

21/04/23 12:57	En cours de création	
21/04/23 12:58	En préparation	Patricia SOLER
21/04/23 12:58	Reçu	Patricia SOLER
21/04/23 12:59	En cours de transmission	
21/04/23 13:01	Transmis en Préfecture	
21/04/23 13:04	Accusé de réception reçu	